MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 fixant les pourcentages mentionnés aux articles 26 et 27 du décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'Etat ;

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'attaché d'administration hors classe au titre de l'année 2023 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
ANDRE Sophie	AC / Mutualisé / DSS
ARBELLOT DE VACQUEUR Marie-Catherine	DRAAF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE / SRFD
BALIAS Gerard	FAM / AC / FINANCES
CHAIZE-PINGAUD Sophie	ASP Direction des interventions régionales, emploi et politiques sociales
CHENAL Virginie	SG / SRH / SDCAR
COTTIN Thierry	ASP - Agence de services et de paiement
DE MAURAIGE Isabelle	DRAAF GRAND-EST / SG
ELLION Brieg	SG / SAFSL / SDLP / BCPA
GOURDON Damien	EPLEFPA Edgard Pisani - Tulle Naves
GUIRAUD Chantal	ENSFEA Toulouse
LECARDONNEL Norbert	EPLEFPA Saint Hilaire du Harcouët
OBERTI Marie-Agnes	FAM International / Affaires Internationales / Aides à la promotion
PAUL Xavier	SG / SRH / SDCAR / BASE
PRINCE Frédéric	DRAAF HAUTS-DE-FRANCE / SRFD
TAPON Marie-France	EPLEFPA Saint Hilaire du Harcouët

Article 2 : Le Secrétaire général par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 12 JAN. 2023

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

Le sous-directeur
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Laurent BELLÉGUIC